

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE  
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES  
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE592

présenté par  
Mme Bregeon, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« Elle »

le mot :

« L'Autorité de sûreté nucléaire ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.